

ANIMATION PARCS



VILLE DE JOLIETTE

Profitez d'un service d'animation unique et dynamique dans plusieurs parcs municipaux de Joliette ! Cette animation est libre et gratuite; une expérience divertissante et enrichissante s'offre à vous et à vos enfants. Saisissez la chance de passer un été mémorable dans un parc près de chez vous !

QUAND : Du **25 juin** au **16 août 2024**
Lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Aucun animateur sur l'heure du dîner - 12 h à 13 h

OÙ : Parcs municipaux de Joliette
(voir la liste des parcs au verso)

COÛT : Gratuit

QUI : 5 à 12 ans*

QUOI : Grands jeux, sports, bricolages, énigmes et bien plus !
**Les enfants de 5 ans doivent avoir complété leur maternelle.*



En cas de légère pluie : les activités seront poursuivies à l'intérieur des installations prévues à cet effet.
En cas de forte pluie et d'orage : les activités seront suspendues.

Hôtel de ville
614, boul. Manseau,
Joliette
www.joliette.ca



Sorties assorties / sorties à la carte

DATE	SORTIE	ÂGE	COÛT
26 juin	45 Degrés Nord*	5 à 12 ans	32\$
10 juillet	Super Aqua Club* (Retour à 18 h)	5 à 12 ans	41\$
17 juillet	Journée plein air Camp Rep*	5 à 12 ans	37\$
10 août	La Ronde*	5 à 12 ans	45\$
14 août	Complexe Atlantide*	5 à 12 ans	35\$

*Ces activités pourraient être reportées ou devancées en cas de prévision de mauvaises conditions météorologiques.

Sorties à la carte encadrées par les animateurs de la Ville de Joliette.

Le départ des autobus se fait à partir du Cégep régional de Lanaudière à Joliette (2, rue Saint-Charles-Borromée Sud) à 8 h 45 et le retour est prévu pour 16 h - à l'exception du Super Aqua Club et La Ronde (18 h).

Afin de ne pas retarder le départ des autobus, les enfants doivent arriver au plus tard à 8 h 30 au camp de jour. Le service de garde est compris dans le prix de la sortie et il est offert de 7 h à 8 h 30 et de 16 h à 17 h 30.

Activités gratuites

Veillez prendre note que pour les activités suivantes, l'enfant doit être inscrit à l'animation dans les parcs municipaux (remise du coupon de participation aux animateurs du parc fréquenté).

DATE	SORTIE	LIEU	ÂGE
9 juillet	Kermesse	Parc Louis-Querbes	5 à 12 ans
18 juillet	Piscine	Piscine municipale	5 à 12 ans
1^{er} et 15 août	Piscine	Piscine municipale	5 à 12 ans
8 août	Aquafête	Piscine municipale	5 à 12 ans

Les enfants participant à l'animation dans les parcs municipaux peuvent profiter d'un service d'autobus pour se rendre à la piscine municipale. Le départ en autobus se fera entre 12 h 30 et 13 h et le retour est prévu entre 16 h et 16 h 30. Pour participer à l'aquafête et à la kermesse, les parents doivent aller porter et chercher leurs enfants au Parc Louis-Querbes.

ACTIVITÉS À LA PISCINE

Seuls les enfants autorisés par leur(s) parent(s) ou tuteur(s) pourront participer aux activités aquatiques.
Toutes les activités sont sujettes à changement, et ce, sans préavis.

NOUVEAUTÉ : Monsieur Jardin de la Coop Jardinons sera présent les jeudis avant-midi pour tes ateliers de jardinage.





Ma tente à lire 

Du 3 juillet au 22 août

Des animatrices de la bibliothèque Rina-Lasnier feront la lecture à voix haute d'histoires spécialement choisies pour les enfants.

Un bol d'air avec des histoires en prime !

LUNDI

Parc Lajoie
10 h à 16 h

MERCREDI

Parc
Antonio-Barrette
10 h à 16 h

JEUDI

Parc Réal-Laurin
10 h à 16 h



ANIMATION DANS LES PARCS MUNICIPAUX | ÉTÉ 2024

À retourner aux animateurs du parc fréquenté

Prénom et nom de l'enfant : _____ Parc fréquenté : _____

Nom du parent ou du tuteur : _____

Courriel du parent ou du tuteur : _____

Numéro de téléphone (en cas d'urgence) : Résidence : _____ Autre : _____

Si votre enfant a des allergies, veuillez les indiquer ici : _____

Si votre enfant a besoin de médication pour ses allergies (Epipen), autorisez-vous notre personnel à lui administrer cette médication?
Si oui, l'enfant doit avoir sa médication dans son sac à dos. oui non

J'autorise la Ville de Joliette à utiliser des photos de mon enfant prises durant la saison estivale afin de promouvoir les activités de la Ville. oui non

Je comprends que les animateurs ne prennent pas les enfants en charge et que ces derniers demeurent donc sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs. oui non

J'autorise mon enfant à participer aux après-midis suivants prévus à la piscine municipale*
La piscine est le lundi, jeudi et vendredi après-midi. Veuillez cocher les dates**

18 juillet 1^{er} août 15^{er} août

***Seuls les enfants autorisés pourront participer à ces activités.**

Mon enfant peut nager sans aide, donc sans veste de sécurité.

Mon enfant a besoin d'une veste de sécurité pour nager.

****Il est possible que les activités soient reportées au lendemain en cas de mauvais temps.**

Signature des parents ou tuteurs : _____



HEURES D'ANIMATION DANS LES PARCS

LUNDI AU VENDREDI
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

LAJOIE (rues Richard et Saint-Marc)

ANTONIO-BARRETTE (rues Beaudry et De Lanaudière)

ARTHUR-NORMAND (rue Albert-Geoffroy)



Veillez noter que les animateurs ne prennent pas les enfants en charge. Ces derniers demeurent donc sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs. Toutefois, afin de pouvoir réagir correctement à toute situation imprévue, nous vous invitons à remplir le formulaire à l'endos et à le retourner aux animateurs du parc fréquenté par votre enfant.

